

**INTERCOMMUNALE DE  
MUTUALISATION EN  
MATIÈRE INFORMATIQUE  
ET ORGANISATIONELLE  
SC**

R.P.M.: 0841.470.248

**COMPTES ANNUELS AU  
31 DÉCEMBRE 2022**

AUDIT | TAX | CONSULTING

RSM InterFiduciaire is a member of the RSM network and trades as RSM. RSM is the trading name used by the members of the RSM Network. Each member of the RSM network is an independent accounting and consulting firm which practices in its own right. The RSM network is not itself a separate legal entity in any jurisdiction.

RSM InterFiduciaire Scrl (\*) - experts-comptables - Siège social : chaussée de Waterloo 1151 - B 1180 Bruxelles  
interfiduciaire@rsmbelgium.be - TVA BE 0442.616.443 - RPM Bruxelles - (\*) *Société civile à forme commerciale*

Member of RSM Toelen Cats Dupont Koevoets - Offices in Aalst, Antwerp, Brussels, Charleroi, Mons and Zaventem

## Table des matières

Projet de comptes annuels	2
Liste de contrôle	31

23		0841.470.248		1	EUR	
NAT.	Date de dépôt	N°	P.	U.	D.	A-app 1

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS  
À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS  
ET DES ASSOCIATIONS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

DÉNOMINATION: **Intercommunale de mutualisation en matière informatique et organisationnelle**

Forme juridique: Société coopérative

Adresse: Rue Léon Morel

N°: 1

Boîte:

Code postal: 5032 Commune: Isnes

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de Liège, division Namur

Adresse Internet:

Adresse e-mail:

Numéro d'entreprise

0841.470.248

DATE 04/12/2021 de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

Ce dépôt concerne:

les COMPTES ANNUELS en

EUROS

approuvés par l'assemblée générale du

23/05/2023

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01/01/2022

au

31/12/2022

l'exercice précédent des comptes annuels du

01/01/2021

au

31/12/2021

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont** identiques à ceux publiés antérieurement.

Nombre total de pages déposées: 21

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

objet: A-app 6.2, A-app 6.7, A-app 6.9, A-app 7.1, A-app 8, A-app 14, A-app 15, A-app 16, A-app 17

Nr. 0841.470.248

A-app 2.1

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET  
COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE  
MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT  
COMPLÉMENTAIRE**

### LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

Liste complète des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

**WATHELET** Damien

Bouresse 1 Bte A

4560 Clavier

BELGIQUE

Début de mandat: 26-06-2019

Fin de mandat: 26-06-2025

Administrateur

**DUBOIS** Philippe

Rue de l'Agauche 17

4560 Clavier

BELGIQUE

Début de mandat: 26-06-2019

Fin de mandat: 26-06-2025

Vice-président du Conseil  
d'Administration

**SAIVE** Philippe

Rue de Preyai 21

4432 Ans

BELGIQUE

Début de mandat: 03-09-2020

Fin de mandat: 03-09-2026

Administrateur

**BALON** Pierre-Philippe

Rue de Diekirch 80

6700 Arlon

BELGIQUE

Début de mandat: 26-06-2019

Fin de mandat: 26-06-2025

Administrateur

**LUGOWSKI** Dominique

Rue Jean Jaurès 26

4340 Awans

BELGIQUE

Début de mandat: 26-06-2019

Fin de mandat: 26-06-2025

Administrateur

**WAUTIER** Jean-Marc

Rue des Fossés 2 bte B/C

1420 Braine-l'Alleud

BELGIQUE

Début de mandat: 26-06-2019

Fin de mandat: 26-06-2025

Administrateur

**DELHAISE** Rudi

Route d'Andenne 4F

5310 Eghezée BELGIQUE Début de mandat: 26-06-2019	Fin de mandat: 26-06-2025	Administrateur
<b>DISPA</b> Benoît Rue du Paradis 20 5030 Grand-Manil BELGIQUE Début de mandat: 26-06-2019	Fin de mandat: 26-06-2025	Administrateur
<b>LÖWENTHAL</b> Bernard Rue Hattain 3 1470 Genappe BELGIQUE Début de mandat: 26-06-2019	Fin de mandat: 26-06-2025	Administrateur
<b>GOREZ</b> Denis Place d'Hymiée 50 6280 Gerpinnes BELGIQUE Début de mandat: 26-06-2019	Fin de mandat: 26-06-2025	Administrateur
<b>LELONG</b> Emmanuelle Rue du Lait Beurré 4/D 7110 Houden Goegnies BELGIQUE Début de mandat: 26-06-2019	Fin de mandat: 26-06-2025	Administrateur
<b>VAFIDIS</b> Rachelle Rue de la Brasserie 38 5080 Warisoux BELGIQUE Début de mandat: 26-06-2019	Fin de mandat: 26-06-2025	Administrateur
<b>CHAPELLE</b> Thierry Rue du Ruisseau 35 5081 Bovesse BELGIQUE Début de mandat: 03-09-2020	Fin de mandat: 03-09-2026	Administrateur
<b>CUVELIER</b> Philippe Rue de la Chapelle 2A 6210 Villers Perwin BELGIQUE Début de mandat: 26-06-2019	Fin de mandat: 26-06-2025	Administrateur
<b>SORNIN</b> Eric Rue d'Oignies 1 Bte 16 5060 Tamines BELGIQUE Début de mandat: 12-12-2019	Fin de mandat: 12-12-2026	Administrateur
<b>MELLOUK</b> Mohammed Amine Rue Fontenoy 31 7500 Tournai		

BELGIQUE

Début de mandat: 09-12-2020

Fin de mandat: 09-12-2026

Administrateur

**POLL** Bénédicte

Avenue du Vignoble 5 bte 2

7180 Arquennes

BELGIQUE

Début de mandat: 26-06-2019

Fin de mandat: 26-06-2025

Administrateur

**SIASSA-BULA** Merveille

Rue Gustave Boël 160

7100 La Louvière

BELGIQUE

Début de mandat: 26-06-2019

Fin de mandat: 26-06-2025

Administrateur

**BARVAIS** Marc

Rue des représentants 22

7012 Jemappes

BELGIQUE

Début de mandat: 26-06-2019

Fin de mandat: 26-06-2025

Président du Conseil d'Administration

**KEYMOLEN** Sophie

Chemin de la Malpensée 36

1430 Rebecq

BELGIQUE

Début de mandat: 13-12-2022

Fin de mandat: 13-12-2028

Administrateur

**GROUPE AUDIT BELGIUM SRL** (B  
00096)

0434720148

Avenue Du Bourgmestre Etienne

Demunter 5/10

1090 Jette

BELGIQUE

Début de mandat: 22-06-2021

Fin de mandat: 22-06-2024

Commissaire

Directement ou indirectement  
représenté par:**CLAES** Werner (B00823)

Rue du Bosquet 8

1400 Nivelles

BELGIQUE

N°	0841.470.248	A-app 2.2
----	--------------	-----------

## DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ont été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société,
- B. L'établissement des comptes annuels,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
<b>RSM INTERFIDUCIAIRE SRL</b> 0442616443 Chaussée de Waterloo 1151 1180 Uccle BELGIQUE Directement ou indirectement représenté par	50.701.189	B

N°	0841.470.248	A-app 3.1
----	--------------	-----------

<b>COMPTES ANNUELS</b>
------------------------

**BILAN APRÈS RÉPARTITION**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>		20		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		21/28	<b><u>1 732 328,72</u></b>	<b><u>1 552 597,40</u></b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	6.1.1	21	<b>457 527,67</b>	<b>278 883,72</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	6.1.2	22/27	<b>1 274 209,85</b>	<b>1 273 122,48</b>
Terrains et constructions		22	1 227 632,47	1 248 046,17
Installations, machines et outillage		23	2 565,20	3 078,24
Mobilier et matériel roulant		24	28 905,09	21 998,07
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	15 107,09	0,00
<b>Immobilisations financières</b>	6.1.3	28	591,20	<b>591,20</b>
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58	<b><u>3 195 212,67</u></b>	<b><u>3 368 007,68</u></b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41	<b>508 095,29</b>	<b>271 521,80</b>
Créances commerciales		40	437 989,73	226 073,31
Autres créances		41	70 105,56	45 448,49
<b>Placements de trésorerie</b>		50/53		
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58	<b>2 621 793,72</b>	<b>3 049 873,58</b>
<b>Comptes de régularisation</b>		490/1	<b>65 323,66</b>	<b>46 612,30</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b>4 927 541,39</b>	<b>4 920 605,08</b>

N°	0841.470.248	A-app 3.2
----	--------------	-----------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
<b>Apport</b>				
Disponible		10/15	<b><u>240 922,19</u></b>	<b><u>490 198,48</u></b>
Indisponible		10/11	<b>65 455,53</b>	<b>63 496,65</b>
		110	46 905,53	44 946,65
		111	18 550,00	18 550,00
<b>Plus-values de réévaluation</b>		12		
<b>Réserves</b>		13	<b>2 021,84</b>	<b>2 021,84</b>
Réserves indisponibles		130/1	2 021,84	2 021,84
Réserves statutairement indisponibles		1311	2 021,84	2 021,84
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)(-)</b>		14	<b>173 444,82</b>	<b>424 679,99</b>
<b>Subsides en capital</b>		15		
<b>Avance aux associés sur répartition de l'actif net</b>		19		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>		16		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretiens		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
<b>Impôts différés</b>		168		

N°	0841.470.248	A-app 3.2		
	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>DETTES</b>		17/49	<b><u>4 686 619,20</u></b>	<b><u>4 430 406,60</u></b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	6.3	17	<b>962 685,55</b>	<b>1 028 761,25</b>
Dettes financières		170/4	962 685,55	1 028 761,25
Etablissements de crédit, dettes de location financement et dettes assimilées		172/3	962 685,55	1 028 761,25
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b>	6.3	42/48	<b>1 395 151,87</b>	<b>666 645,35</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	66 075,70	65 088,67
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	247 774,14	113 243,90
Fournisseurs		440/4	247 774,14	113 243,90
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	1 081 302,03	488 312,78
Impôts		450/3	317 026,45	15 731,58
Rémunérations et charges sociales		454/9	764 275,58	472 581,20
Autres dettes		47/48		
<b>Comptes de régularisation</b>		492/3	<b>2 328 781,78</b>	<b>2 735 000,00</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49	<b>4 927 541,39</b>	<b>4 920 605,08</b>

N°	0841.470.248	A-app 4
----	--------------	---------

**COMPTE DE RÉSULTATS**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits et charges d'exploitation</b>				
Marge brute d'exploitation (+)/(-)		9900	3 835 333,43	3 454 501,61
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)		62	3 844 384,41	3 101 088,92
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	194 343,44	111 592,28
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4	0,00	9 000,00
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	13 599,63	12 516,95
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A	0,00	3 160,00
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)</b>		9901	<b>-216 994,05</b>	<b>217 143,46</b>
<b>Produits financiers</b>	6.4	75/76B	<b>0,02</b>	<b>8 279,70</b>
Produits financiers récurrents		75	0,02	8 279,70
Dont: subsides en capital et en intérêts		753	0,00	8 279,70
Produits financiers non récurrents		76B		
<b>Charges financières</b>	6.4	65/66B	<b>29 727,60</b>	<b>20 312,63</b>
Charges financières récurrentes		65	29 727,60	20 312,63
Charges financières non récurrentes		66B		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)</b>		9903	<b>-246 721,63</b>	<b>205 110,53</b>
<b>Prélèvements sur les impôts différés</b>		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat (+)/(-)</b>		67/77	<b>4 513,54</b>	<b>59 657,99</b>
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)</b>		9904	<b>-251 235,17</b>	<b>145 452,54</b>
<b>Prélèvements sur les réserves immunisées</b>		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)</b>		9905	<b>-251 235,17</b>	<b>145 452,54</b>

N°	0841.470.248	A-app 5
----	--------------	---------

## AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter (+)/(-)</b>	9906	<b>173 444,82</b>	<b>424 679,99</b>
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)	(9905)	-251 235,17	145 452,54
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent (+)/(-)	14P	424 679,99	279 227,45
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b>	791/2		
<b>Affectations aux capitaux propres</b>	691/2		
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter (+)(-)</b>	(14)	<b>173 444,82</b>	<b>424 679,99</b>
<b>Intervention des associés dans la perte</b>	794		
<b>Bénéfice à distribuer</b>	694/7		
Rémunération de l'apport	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

N° 0841.470.248

A-app 6.1.1

**ANNEXE  
ETAT DES IMMOBILISATIONS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8059P	xxxxxxxxxxxx	<b>1 188 891,68</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8029	280 868,97	
Cessions et désaffectations	8039		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8049		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8059	<b>1 469 760,65</b>	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8129P	xxxxxxxxxxxx	<b>910 007,96</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8079	102 225,02	
Repris	8089		
Acquis de tiers	8099		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8109		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8119		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8129	<b>1 012 232,98</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(21)	<b><u>457 527,67</u></b>	

N°	0841.470.248	A-app 6.1.2
----	--------------	-------------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8199P	xxxxxxxxxxx	<b>1 761 677,93</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	93 205,79	
Cessions et désaffectations	8179		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8189		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8199	<b>1 854 883,72</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8259P	xxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8249		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8259		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8329P	xxxxxxxxxxx	<b>488 555,45</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8279	92 118,42	
Repris	8289		
Acquises de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8319		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8329	<b>580 673,87</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(22/27)	<b><u>1 274 209,85</u></b>	

N°	0841.470.248	A-app 6.1.3		
		Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>		8395P	xxxxxxxxxxxx	591,20
<b>Mutations de l'exercice</b>				
Acquisitions		8365		
Cessions et retraits		8375		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)		8385		
Autres mutations (+)/(-)		8386		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>		8395	591,20	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>		8455P	xxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>				
Actées		8415		
Acquises de tiers		8425		
Annulées		8435		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)		8445		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>		8455		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>		8525P	xxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>				
Actées		8475		
Reprises		8485		
Acquises de tiers		8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8505		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)		8515		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>		8525		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>		8555P	xxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice (+)/(-)</b>		8545		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>		8555		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>		(28)	591,20	

N° 0841.470.248

A-app 6.3

**ETAT DES DETTES**

	Codes	Exercice
<b>VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE</b>		
<b>Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année</b>	(42)	<b>66 075,70</b>
<b>Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir</b>	8912	<b>274 475,90</b>
<b>Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir.</b>	8913	<b>688 209,65</b>
<b>DETTES GARANTIES</b> ( <i>comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif</i> )		
<b>Dettes garanties par les pouvoirs publics belges</b>		
Dettes financières	8921	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	891	
Autres emprunts	901	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
<b>Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges</b>	9061	
<b>Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société</b>		
Dettes financières	8922	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	892	
Autres emprunts	902	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
<b>Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société</b>	9062	

N°	0841.470.248	A-app 6.4
----	--------------	-----------

## RÉSULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PERSONNEL</b>			
<b>Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel</b>			
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	46,4	44,3
<b>PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE</b>			
<b>Produits non récurrents</b>			
Produits d'exploitation non récurrents	76 (76A)		
Produits financiers non récurrents	(76B)		
<b>Charges non récurrentes</b>			
Charges d'exploitation non récurrentes	66 (66A)	0,00	3 160,00
Charges financières non récurrentes	(66B)		3 160,00
<b>RÉSULTATS FINANCIERS</b>			
<b>Intérêts portés à l'actif</b>	6502	0,00	0,00

N°	0841.470.248	A-app 6.5
----	--------------	-----------

**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

	Codes	Exercice
<b>GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS</b>	9149	
<b>Dont</b>		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150	
<b>GARANTIES RÉELLES</b>		
<b>Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société</b>		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611	
Montant de l'inscription	91621	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721	
Gages sur d'autres actifs ou les mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011	
Le montant du prix non payé	92021	

N°	0841.470.248	A-app 6.5
----	--------------	-----------

	Codes	Exercice
<b>Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers</b>		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91612	
Montant de l'inscription	91622	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91632	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91712	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91722	
Gages sur d'autres actifs ou les mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91812	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91822	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91912	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91922	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92012	
Le montant du prix non payé	92022	

Exercice
----------

**MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS**

**RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS**

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

N°	0841.470.248	A-app 6.5
----	--------------	-----------

	Code	Exercice
<b>PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME</b>		
Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées	9220	
Bases et méthodes de cette estimation		

**NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN**

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

**AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)**

Droit sur la ligne de crédit

Garantie constituée au profit de la Ville de Liège

Exercice
400 000,00
5 780,00

N°	0841.470.248	A-app 6.6
----	--------------	-----------

## RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES, LES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

	Codes	Exercice
<b>ENTREPRISES LIÉES OU ASSOCIÉES</b>		
Garanties constituées en leur faveur	9294	
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9295	
<b>LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES</b>		
Créances sur les personnes précitées	9500	
Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé		
Garanties constituées en leur faveur	9501	
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	
		Exercice
<b>LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)</b>		
Honoraires réviseurs		9 780,76
		Exercice
<b>TRANSACTIONS CONCLUES, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN DEHORS DES CONDITIONS DE MARCHÉ NORMALES</b>		
<b>Avec des personnes détenant une participation dans la société</b>		
Nature des transactions		
NEANT		0,00
<b>Avec des entreprises dans lesquelles la société détient une participation</b>		
Nature des transactions		
NEANT		0,00
<b>Avec des membres des organes d'administration, de gestion ou de surveillance de la société</b>		
Nature des transactions		
NEANT		0,00

N° 0841.470.248

A-app 6.8

## RÈGLES D'ÉVALUATION

Il est précisé que d'une manière générale il sera fait application des principes qui figurent dans l'A.R. du 29 avril 2019 et qu'il sera tenu

compte des avis de la Commission des Normes Comptables.

De manière plus spécifique, il sera fait application des règles particulières énoncées ci-après.

### FRAIS D'ETABLISSEMENT

Les frais d'établissement sont pris en charge au moment où ils sont engagés.

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Articles 3 :38 à 3 :39 de l'AR du CSA)

Ces immobilisations sont valorisées à leur coût de revient ou prix d'acquisition, ou à leur valeur d'utilisation si celle-ci est inférieure.

Les frais accessoires liés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles sont comptabilisés à l'actif du bilan et font l'objet d'amortissements

au même rythme que le principal.

Les immobilisations incorporelles autres que celles acquises de tiers, ne sont portées à l'actif pour leur coût de revient que dans la mesure où

celui-ci ne dépasse pas une estimation prudemment établie de la valeur d'utilisation de ces immobilisations ou de leur rendement futur pour la

société.

Les immobilisations dont l'utilisation est limitée dans le temps sont amorties sur la durée de vie utile estimée, à savoir:

Libellé/actif Méthode Tx. Min. TxMax.

Licence Linéaire 10% 33.33%

Frais de développement Linéaire 10% 33.33%

Ces taux seront appliqués prorata temporis à partir du jour qui suit l'acquisition.

Des amortissements complémentaires ou non récurrents sont appliqués lorsque leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation par

l'entreprise. D'autre part, si des immobilisations incorporelles cessent d'être affectées durablement à l'activité de l'entreprise, un

amortissement non récurrent est acté pour ramener leur évaluation à la valeur probable de réalisation.

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps font l'objet de réduction de valeur en cas de dépréciation

durable.

Plus spécifiquement, les frais de développement des projets informatiques seront comptabilisés en immobilisation incorporelle à la fin de chaque

trimestre et seront amortis à partir du 1er jour du trimestre suivant.

Chaque projet informatique sera individualisé et fera l'objet d'un plan d'amortissement spécifique dont la durée d'amortissement sera en

conformité avec les présentes règles d'évaluation.

Chaque plan sera validé par le conseil d'administration sans que pour autant ce soit considéré comme une modification des règles d'évaluation.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Elles sont évaluées à leur prix d'acquisition, de revient, ou valeur d'apport, y compris les frais accessoires, conformément aux articles 3-14, 3-

15 et 3-17 de l'A.R. du 29/04/2019.

Les immobilisations corporelles à utilisation limitée dans le temps font l'objet d'amortissements linéaires aux taux suivants

:

"Immeubles : 3% (linéaire)

"Installations : 10% (linéaire)

"Machines et outillage : 20% (linéaire)

"Mobilier et matériel de bureau : 20% (linéaire)

"Matériel roulant : 20% (linéaire)

"Matériel informatique : 33,33% (linéaire)

"Aménagement des locaux : 10% (linéaire)

"Frais accessoires : 0% - 100% (linéaire)

Les amortissements sont calculés prorata temporis en fonction de la date d'acquisition et en nombre de jour pour les immobilisations dont la mise en service est directe.

Immeubles :

Concernant l'immeuble acquis en 2017, dont la partie terrain et construction ont fait l'objet d'un investissement sur base de la valeur

d'acquisition, les règles suivantes seront d'application :

"Tous les travaux de maintien de l'actif qui seront effectués par la suite feront l'objet d'une prise en charge directe ;

"Par contre, tout ce qui concourt à augmenter la valeur du patrimoine immobilier fera l'objet d'un investissement.

Matériel informatique :

A dater de l'exercice comptable 2018, le seuil absolu à partir duquel l'on comptabilise une immobilisation est fixé à 3.000,00 euros ; en dessous

de ce montant, il y a prise en charge immédiate.

Par dérogation au paragraphe précédent, à l'occasion d'un nouvel engagement, le premier équipement, qui a été acheté par IMIO et fourni au nouvel

engagé, fait l'objet d'un investissement, quel que soit le prix d'acquisition de l'équipement.

Frais accessoires :

Les frais accessoires sont amortis de 0 à 100%.

Les frais accessoires sur terrains quant à eux subissent une réduction de valeur l'année de l'acquisition.

Les immobilisations corporelles peuvent faire l'objet d'une réévaluation lorsque la valeur de celles-ci, déterminée en fonction de leur utilité

pour l'entreprise, présente un excédent certain et durable par rapport à leur valeur comptable.

#### IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les participations et créances sont inscrites à leur prix d'acquisition déduction faite des montants non appelés. Toutefois, une évaluation

individuelle de chaque participation est établie en tenant compte de différents critères tels que la situation, la rentabilité et les perspectives

de la société dans laquelle une participation est détenue.

Les créances et les cautionnements sont inscrits à leur valeur nominale.

Les moins-values constatées sur les immobilisations financières font l'objet de réductions de valeur selon le prescrit de l'article 3-44 de l'A.R.

du 29/04/2019.

#### CREANCES A PLUS D'UN AN ET A UN AN AU PLUS

Les créances sont reprises à leur valeur nominale conformément à l'article 3-45 de l'A.R. du 29/04/2019.

Les créances font l'objet de réductions de valeur si des risques de non-récupération, de moins-value ou de dépréciations probables existent.

Lorsqu'il apparaît qu'une créance est définitivement perdue, cette perte est directement enregistrée au compte de résultats.

Au moins annuellement, une évaluation, par le conseil d'administration, est faite au niveau des créances commerciales en vue d'appliquer

d'éventuelles réductions de valeur. Cette comptabilisation éventuelle se fait sur base de documents probants, tels que rappels, recommandés,

courriers d'avocats, justifiant cette prise de décision.

#### STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXECUTION

Les en-cours de fabrication sont évalués à leur coût de revient (article 3-15 de l'A.R. du 29/04/2019) éventuellement

majorés, compte tenu du degré d'avancement des travaux, de l'excédent du prix stipulé au contrat par rapport au coût de revient conformément à l'article 3-49 de l'A.R. du 29/04/2019.

#### PLACEMENTS DE TRESORERIE ET VALEURS DISPONIBLES

Les composants de ces rubriques sont repris à leur valeur nominale.

Les placements de trésorerie et les valeurs disponibles font l'objet de réductions de valeur, conformément à l'article 3-52 de l'A.R. du 29/04/2019.

#### PLUS-VALUES DE REEVALUATION

Les plus-values de réévaluation sont traitées en conformité à l'article 3-35 de l'A.R. du 29/04/2019.

#### SUBSIDES RECUS EN CAPITAL

Les subsides en capital sont repris pour les montants reçus, déduction faite des impôts différés. Des réductions échelonnées sont déduites au rythme de la prise en charge des amortissements afférents aux immobilisations pour l'acquisition desquelles lesdits subsides ont été obtenus, et le cas échéant, à concurrence du solde, en cas de réalisation ou de mise hors service de ces immobilisations.

#### PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont individualisées et tiennent compte des risques prévisibles, conformément aux articles 3-28 à 3-33 de l'A.R. du 29/04/2019. Elles font l'objet de reprises dans la mesure où elles excèdent, en fin d'exercice, une appréciation actuelle des risques et charges, en considération desquelles elles ont été constituées.

#### DETTES A PLUS D'UN AN ET A UN AN AU PLUS

Les emprunts et les dettes sont évalués à leur valeur nominale en application de l'article 3-55 de l'A.R. du 29/04/2019. Elles sont majorées, le cas échéant, des intérêts de retard ou d'autres pénalités dues.

#### DEVISES

Les avoirs, dettes, droits et engagements libellés en devises sont convertis en euro sur base des cours officiels des changes. Les différences de change sont comptabilisées en produits ou en charges. A la clôture de l'exercice, les postes en devises sont réévalués au taux de change de clôture et les écarts de conversion sont compensés par devises. Les écarts de conversion négatifs sont pris en charge et les écarts de conversion positifs sont reportés (au passif). Les écarts de conversion sur les valeurs disponibles et les placements de trésorerie en devises sont immédiatement pris en compte de résultats.

N° 0841.470.248

A-app 7.2

**LISTE DES ENTREPRISES POUR LESQUELLES LA SOCIÉTÉ REpond DE MANIERE ILLIMITEE EN QUALITE D'ASSOCIE OU DE MEMBRE INDEFINEMENT RESPONSABLE**

Les comptes annuels de chacune des entreprises pour lesquelles la société est indéfiniment responsable sont joints aux présents comptes annuels pour être publiés en même temps que ceux-ci, sauf si dans la deuxième colonne du tableau ci-après, la société précise la raison pour laquelle il n'en est pas ainsi. Cette précision est fournie par la mention du code (A, B ou D) défini ci-après.

Les comptes annuels de l'entreprise mentionnée:

- A. sont publiés par dépôt auprès de la Banque nationale de Belgique par cette entreprise;
- B. sont effectivement publiés par cette entreprise dans un autre Etat membre de l'Union européenne, dans les formes prévues à l'article 16 de la directive (EU) 2017/1132;
- D. concernent une société simple.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Code éventuel
---	---------------

N° 0841.470.248

A-app 9

**AUTRES INFORMATIONS A COMMUNIQUER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS****DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES***(rubriques 45 et 179 du passif)***Dettes fiscales échues****Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale****MONTANT DES SUBSIDES EN CAPITAUX OU EN INTÉRÊTS PAYÉS OU ALLOUÉS  
PAR DES POUVOIRS OU INSTITUTIONS PUBLICS**

Codes	Exercice
9072	
9076	
9078	<b><u>406 524,89</u></b>

N°	0841.470.248	A-app 10
----	--------------	----------

## RAPPORT DE GESTION

N°	0841.470.248
----	--------------

A-app 11
----------

## **RAPPORT DES COMMISSAIRES**

N°	0841.470.248	A-app 12
----	--------------	----------

**BILAN SOCIAL**

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

999

**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL**

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
Nombre moyen de travailleurs	100	44,4	2,6	46,4	44,3
Nombre d'heures effectivement prestées	101	67 100	3 181	70 281	67 655
Frais de personnel	102	3 646 088,85	198 295,56	3 844 384,41	3 101 089,00

**A la date de clôture de l'exercice**

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>Nombre de travailleurs</b>	105	47	1	47,8
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée	110	46	1	46,8
Contrat à durée déterminée	111	1		1,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes	120	37	0	37,0
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	9		9,0
de niveau supérieur non universitaire	1202	23		23,0
de niveau universitaire	1203	5		5,0
Femmes	121	10	1	10,8
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	5		5,0
de niveau supérieur non universitaire	1212	2		2,0
de niveau universitaire	1213	3	1	3,8
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction	130			
Employés	134	47	1	47,8
Ouvriers	132			
Autres	133			

N°	0841.470.248	A-app 12
----	--------------	----------

**TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE****ENTRÉES**

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
-------	----------------	------------------	-------------------------------------

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

205	5		5,0
-----	---	--	-----

**SORTIES**

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

305	4	2	5,1
-----	---	---	-----

**RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE****Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur**

Codes	Hommes	Codes	Femmes
-------	--------	-------	--------

Nombre de travailleurs concernés

5801		5811	
------	--	------	--

Nombre d'heures de formation suivies

5802		5812	
------	--	------	--

Coût net pour la société

5803		5813	
------	--	------	--

dont coût brut directement lié aux formations

58031		58131	
-------	--	-------	--

dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs

58032		58132	
-------	--	-------	--

dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

58033		58133	
-------	--	-------	--

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés

5821	39	5831	10
------	----	------	----

Nombre d'heures de formation suivies

5822	1 142	5832	256
------	-------	------	-----

Coût net pour la société

5823	32 310,84	5833	1 807,23
------	-----------	------	----------

**Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés

5841		5851	
------	--	------	--

Nombre d'heures de formation suivies

5842		5852	
------	--	------	--

Coût net pour la société

5843		5853	
------	--	------	--

N°	0841.470.248	A-app 13
----	--------------	----------

## **RAPPORT DE RÉMUNÉRATION**

*pour les sociétés dans lesquelles les pouvoirs publics ou une ou plusieurs personnes morales de droit public exercent un contrôle (article 3:12, §1, 9° du Code des sociétés et des associations)*

## CONTROLES

Nom Client: Intercommunale de mutualisation en matière informatique et organisationnelle  
Exercice comptable: 01/01/2022 - 31/12/2022  
Devise:  
Schéma: A

### CONTRÔLES DES SIGNES

Aucune erreur n'a été constatée lors des contrôles des signes

### CONTRÔLE DES SECTIONS ENREGISTRÉES

Il n'y a pas d'explications sans une étoile contenant des données.

### CONTRÔLES LEGAUX

Les comptes annuels sont conformes aux contrôles légaux.

### CONTRÔLES ADDITIONNELS

Les comptes annuels sont conformes aux contrôles supplémentaires.

### CÔNTRÔLES DANS LE BILAN SOCIAL

Les comptes annuels sont en conformité avec les contrôles de la BNB sur le bilan social.

### REMARQUES COMPTABLES

#### **Procédure d'alarme**

Procédure d'alarme - test de bilan et de liquidité. Veuillez vérifier si l'actif net est négatif ou menace de le devenir. Si c'est le cas, veuillez lancer la procédure d'alarme.

---

#### **Tâche de vérification ou de redressement**

Tout a-t-il été complété dans l'annexe correspondante ? Il faut indiquer si une tâche de vérification ou de redressement a été confiée aux comptes annuels. Si ce n'est pas le cas, cela doit également être indiqué dans l'annexe correspondante.  
Déclaration concernant une mission de vérification ou de redressement complémentaire

---

#### **Participations et droits sociaux détenus dans d'autres entreprises**

Si la rubrique 28 contient une valeur, l'annexe correspondante doit être complétée.  
Information relative aux participations

### **Fusion/scission**

Il convient de vérifier si la société a pris le contrôle d'une autre société au cours de l'exercice (fusion) ou a cédé des activités ( scission).

---

### **Garanties sur des droits et engagements hors bilan**

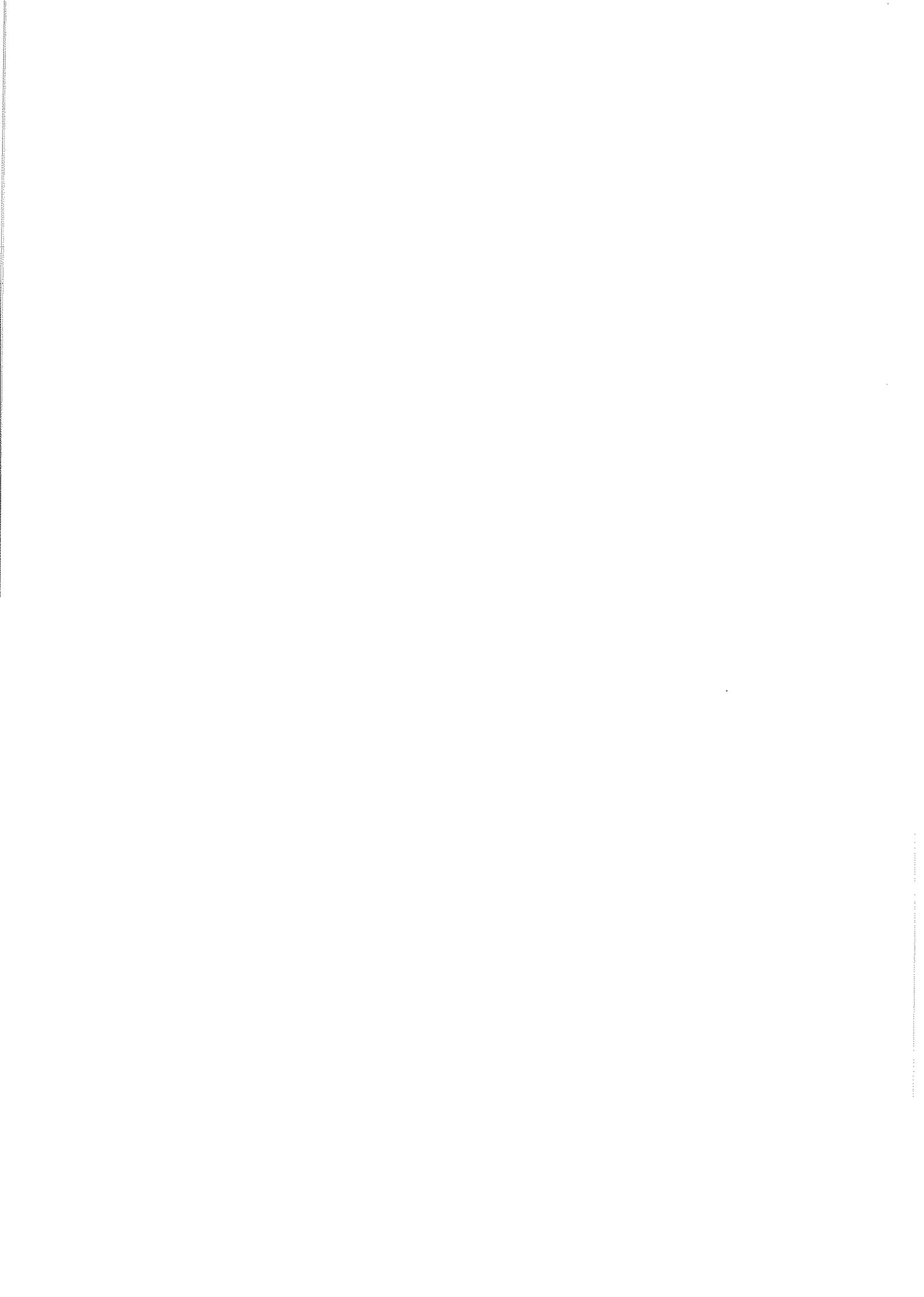
Les dettes ont été enregistrées dans le bilan. Veuillez vérifier si une garantie a été fournie et, le cas échéant, l' indiquer dans l'annexe Droits et engagements hors bilan.

---

### **Date d'approbation des comptes annuels par l'assemblée générale**

Les comptes annuels ne peuvent être soumis qu'après approbation par l'assemblée générale, sauf exception.

---



## Conseil d'administration

Séance du 14 mars 2023 (14:00)

### Délibération

**Présents :** M. Marc BARVAIS, **Président**  
M. Philippe DUBOIS, **Vice Président**  
M. Dominique LUGOWSKI, M. Merveille SIASSIA-BULA, M. Jean-Marc WAUTIER, M. Pierre-Philippe BALON, Mme Rachelle VAFIDIS, M. Damien WATHELET, Mme Emmanuelle LELONG, M. Benoît DISPA, Mme Bénédicte POLL, M. Eric SORNIN, M. Denis GOREZ, M. Philippe CUVELIER, M. Bernard LÖWENTHAL, M. Rudy DELHAISE, M. Philippe SAIVE, M. Thierry CHAPELLE, M. Amine MALLOUK, Mme SOPHIE KEYMOLEN, **Membres**  
M. Alexandre MAITRE, M. Bruno DE VIRON, **Experts**  
M. Frédéric RASIC, **Directeur Général**

### Objet : Rapport du Conseil d'Administration sur les participations détenues par iMio.

Vu l'article Art. L1512-5 du CDLD, stipulant que :

« Un rapport spécifique sur les prises de participation, écrit, arrêté par le Conseil d'administration et distinct du rapport de gestion, est présenté chaque année à l'assemblée générale, conformément à l'article L1523-13, 3. Ce rapport spécifique permet aux associés de reconstituer le montant des participations financières figurant à l'actif du bilan, dans les immobilisations financières et d'être informés de l'évolution de ces participations en un an. Le Gouvernement arrête le modèle de rapport spécifique. - Décret du 17 juillet 2018, art.415 »;

Vu que dans le cadre du projet d'acquisition / construction d'un nouveau bâtiment pour notre intercommunale, le Conseil d'Administration a décidé en 2016 de souscrire une part C1 « autres pouvoirs publics » dans le capital d'IGRETEC au prix de 6,20 €. Cette prise de participation permet à iMio d'avoir recours aux services d'IGRETEC dans le cadre d'une relation inHouse;

Vu qu'aucune nouvelle participation n'a été prise en 2022;

### DÉCISION:

Le Conseil d'Administration rapporte à l'assemblée générale qu'iMio détient des participations (une part C1 à 6,20 €) dans la société IGRETEC.

iMio ne dispose cependant d'aucun représentant dans les organes de gestion de cette société.

Le Conseil d'Administration demande que ce rapport des participations soit joint au rapport de gestion 2022.

Par le Conseil d'administration :

Le Président  
M. BARVAIS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Barvais'.

Le Vice Président  
P. DUBOIS

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'P. Dubois'.





Liste des associés au 31/12/2022.

Au 31/12/2022, l'intercommunale comptait 387 membres répartis par catégories de membres comme suit :

- Commune et Ville : 240
- Province : 4
- CPAS : 99
- Zone de Police : 11
- Zone de secours : 10
- Intercommunales : 13
- Autres : 10

Nr	Date d'admission	Catégorie membre	Nom et adresse	Date d'exclusion	Date de démission
1	28/11/11	Commune	Thuin - Grand'Rue, 36 - 6530 Thuin		
2	28/11/11	Commune	Gembloux - RUE DU 8 MAI - 5030 Gembloux		
3	28/11/11	Commune	Floreffe - Rue Emile Romedenne, 9 - 5150 Floreffe		
4	28/11/11	Commune	Marche-en-Famenne - Boulevard du Midi, 22 - 6900 Marche-en-Famenne		
5	28/11/11	Commune	Mons - Grand'Place, 22 - 7000 Mons		
6	28/11/11	Commune	Sambreville - Grand'Place, 1 - 5060 Sambreville		
7	28/11/11	Commune	Ans- Esplanade de l'Hôtel communal, 1 - 4430 Ans		
8	28/11/11	Commune	La Bruyère - Place Communale, 6 - 5080 Rhisnes		
9	28/11/11	Commune	La Louvière - Place communale 1 - 7100 La Louvière		
10	28/11/11	Commune	Arlon - Rue Paul Reuter, 8 - 6700 Arlon		
11	8/05/12	Commune	Les Bons Villers- Place De Frasnes 1 - 6210 Frasnes-lez-Gosselies		
12	8/05/12	Commune	Sivry-Rance- GRAND PLACE, 2 - 6470 Sivry-Rance		
13	8/05/12	Commune	Baelen - Rue De La Régence, 1 - 4837 Baelen		
14	8/05/12	Commune	Awans - Rue Des Ecoles 4 - 4340 Awans		
15	8/05/12	Commune	Verviers- Place du Marché, 55 - 4800 Verviers		
16	8/05/12	Commune	Fleron- Rue F. Lapiere 19 - 4620 Fléron		
17	8/05/12	Commune	Wasseiges- Rue Du Baron D'Obin 143 - 4219 Wasseiges		
18	8/05/12	Commune	Rochefort- Place Albert 1er 1 - 5580 Rochefort		
19	8/05/12	Commune	Soignies- Place Verte 32 - 7060 Soignies		

20	8/05/12	Commune	Jalhay- Rue De La Fagne 46 - 4845 Jalhay
21	8/05/12	Commune	Herbeumont- Rue Lavaux, 27 - 6887 Herbeumont
22	8/05/12	Commune	Somme-Leuze- Rue Du Centre 1 - 5377 Bailionville
23	8/05/12	Commune	Ellezelles- Rue Saint Mortier, 14 - 7890 Ellezelles
24	8/05/12	Commune	Nassogne- Place Communale - 6950 Nassogne
25	8/05/12	CPAS	Rochefort- Rue du Square, 7 A - 5580 Rochefort
26	8/05/12	Commune	Brugellette- Grand'Place, 1 - 7940 Brugellette
27	29/08/12	Commune	Commune de Aiseau-Présles Rue Président John Kennedy 150-6250 Aiseau-Présles
28	29/08/12	Commune	Colfontaine- Place De Wasmes 22 - 7340 Colfontaine
29	29/08/12	Commune	Boussu- Rue François Dorzée, 3 - 7300 Boussu
30	29/08/12	Commune	Tellin- Rue de la Libération, 45 - 6927 Tellin
31	29/08/12	Commune	Assesse - Place Communale, 4 - 5330 Assesse
32	29/08/12	Commune	Gouvy- Rue Bovigny 59 - 6671 Bovigny
33	29/08/12	Commune	Aubel - Place Nicolai, 1 - 4880 Aubel
34	29/08/12	Commune	Anhée - Place Communale, 6 - 5537 Anhée
35	29/08/12	Commune	Couvin- Avenue de la Libération, 2 - 5660 Couvin
36	29/08/12	Commune	Hotton- Rue Des Ecoles 50 - 6990 Hotton
37	29/08/12	Commune	Erquelines- Rue Albert 1er 51 - 6560 Erquelines
38	29/08/12	Commune	Faimes- Rue A. Braas, 13 - 4317 Faimes
39	17/10/12	Commune	Erezée- Rue Des Combattants 15 - 6997 Erezée
40	17/10/12	Commune	Wellin- Grand-Place 1 - 6920 Wellin
41	17/10/12	Commune	Beauvechain - Place Communale, 3 - 1320 Beauvechain
42	17/10/12	Commune	Fontaine-l'Évêque- Château Bivort - 6140 Fontaine-l'Évêque
43	17/10/12	Province	Luxembourg- Place Léopold, 1 - 6700 Arlon
44	17/10/12	Commune	Saint-ghislain- Rue De Chièvres 17 - 7333 Tertre
45	17/10/12	Commune	Daverdisse- Grand Place, 1 - 6929 Haut-Fays
46	17/10/12	Commune	Attert - Voie De La Liberté, 107 - 6717 Attert
47	17/10/12	Commune	Trooz- Rue De L'Eglise 22 - 4870 Trooz
48	17/10/12	Commune	Clavier- Rue Forville 1 - 4560 Clavier
49	17/10/12	Commune	Vaux-sur-Sure- Place Du Marché 1 - 6640 Vaux-sur-Sûre
50	17/10/12	Commune	Gerpinnes- Avenue Reine Astrid 11 - 6280 Gerpinnes
51	17/10/12	Commune	Chaumont-Gistoux- Rue Colleau, 2 - 1325 Chaumont-Gistoux
52	17/10/12	Commune	Marchin- Rue J. Wauters 1A - 4570 Marchin

53	17/10/12	Commune	Anderlues - Place Albert I 21 - 6150 Anderlues	
54	17/10/12	Commune	Theux- Place Du Perron 2 - 4910 Theux	
55	17/10/12	CPAS	Fleron- Rue Albert Marganne, 10 - 4620 Fléron	
56	17/10/12	Commune	Jurbise- Rue Du Moustier 8 - 7050 Jurbise	
57	17/10/12	Commune	Manage- Place Albert 1er, 1 - 7170 Fayt-lez-Manage	
58	17/10/12	Commune	Morianwelz- Rue Raoul Warocqué 2 - 7140 Morlanwelz	
59	17/10/12	Commune	Florennes- Place De L'Hôtel De Ville 1 - 5620 Florennes	
60	17/10/12	Commune	Jemeppe-sur-Sambre- Place Communale 20 - 5190 Jemeppe-sur-Sambre	
61	6/03/13	Commune	Walhain- Place Communale 1 - 1457 Walhain	
62	6/03/13	Commune	Meix-devant-Virton- Rue De Gerouville 5 - 6769 Meix-devant-Virton	
63	6/03/13	SCRL	Mon toit fleurisien- Place Albert Ier 1 - 7170 Fayt-lez-Manage	Exclu le 26/03/2014
64	6/03/13	Zone de police	Mariemont- Chaussée de Nivelles 91 - 7140 Manage	
65	6/03/13	Commune	Profondeville- Chaussée De Dinant 2 - 5170 Profondeville	
66	6/03/13	Commune	Viroinval- Parc Communal, 1 - 5670 Viroinval	
67	6/03/13	CPAS	Chatelet- Rue du Beau Moulin, 80 - 6200 Châtelet	
68	6/03/13	Commune	Court-Saint-Etienne- Rue Des Ecoles 1 - 1490 Court-Saint-Etienne	
69	6/03/13	Commune	Wanze- Chaussée de Wavre, 39 - 4520 Wanze	
70	6/03/13	Commune	Dison- Rue Albert Ier 66 - 4820 Dison	
71	6/03/13	Commune	Hamois- Rue Du Relais 1 - 5360 Hamois	
72	6/03/13	Commune	Herstal- Place Jean Jaurès 1 - 4040 Herstal	
73	6/03/13	Commune	Doische- Rue M. Sandron, 114 - 5680 Doische	
74	6/03/13	Commune	Cerfontaine- Place De L'Eglise 5 - 5630 Cerfontaine	
75	6/03/13	Commune	Froidchapelle- Place Albert I, 38 - 6440 Froidchapelle	
76	6/03/13	Commune	Bastogne - Rue Du Vivier, 58 - 6600 Bastogne	
77	6/03/13	Commune	Bertogne- Rue Grande, 33/2 - 6687 Bertogne	
78	6/03/13	Commune	Nandrin- Place Ovide Musin 1 - 4550 Nandrin	
79	6/03/13	Commune	Spa- Rue De L'Hôtel De Ville 44 - 4900 Spa	
80	6/03/13	Commune	Engis- Rue Reine Astrid 13 - 4480 Engis	
81	6/03/13	Commune	Comblain-au-Pont- Place Leblanc 13 - 4170 Comblain-au-Pont	
82	6/03/13	Commune	Farciennes- Rue De La Liberté 40 - 6240 Farciennes	
83	6/03/13	Commune	Bassenge - Rue Royale 4 - 4690 Bassenge	
84	6/03/13	Ville	Namur- Esplanade De L'Hôtel De Ville 1 - 5000 Namur	

85	6/03/13	CPAS	Thuin- Drève des Alliés, 1 - 6530 Thuin
86	6/03/13	Commune	Chapelle-lez-Herlaimont- Place de L'Hôtel de Ville, 16 - 7160 Chapelle-lez-Herlaimont
87	6/03/13	Commune	Visé- Rue Des Récollets 1 - 4600 Visé
88	6/03/13	Commune	Sombrefreffe- Allée Du Château Chinon 7 - 5140 Sombrefreffe
89	6/03/13	Commune	Comines-Warнетon- Place Sainte-Anne 21 - 7780 Comines-Warнетon
90	6/03/13	Commune	Eghezée- Route De Gembloux 43 - 5310 Eghezée
91	6/03/13	CPAS	Liège- Place Saint Jacques, 13 - 4000 Liège
92	6/03/13	Commune	Chatelet- Rue Gendebien 55 - 6200 Châtelet
93	6/03/13	CPAS	Peruwelz- Rue de Roucourt, 85/87 - 7600 Peruwelz
94	6/03/13	CPAS	La Louvière- Place de la Concorde, 15 - 7100 La Louvière
95	6/03/13	Commune	Neufchâteau- Grand-Place 1 - 6840 Neufchâteau
96	6/03/13	Commune	Montigny-le-Tilleul- Rue de Marchienne, 5 - 6110 Montigny-le-Tilleul
97	6/03/13	Commune	Grez-Doiceau- Place E. Dubois 1 - 1390 Grez-Doiceau
98	6/03/13	Commune	Ittre- Rue Planchette, 2 - 1460 Ittre
99	6/03/13	Commune	Chastre- Avenue Du Castillon 71 - 1450 Chastre
100	6/03/13	Commune	Orp-Jauche- Place Communale, 1 - 1350 Orp-Jauche
101	17/04/13	Commune	Genappe- Espace 2000 3 - 1470 Genappe
102	17/04/13	CPAS	Charleroi- Boulevard Joseph II, 13 - 6000 Charleroi
103	17/04/13	Commune	Onhaye- Rue Albert Martin, 3 - 5520 Onhaye
104	17/04/13	Commune	Berloz - Rue A. Dodion, 10 - 4257 Berloz
105	17/04/13	Commune	Trois Ponts- Route De Coo 58 - 4980 Trois-Ponts
106	17/04/13	CPAS	Mons- Rue de Bouzanton, 1 - 7000 Mons
107	17/04/13	Commune	Ecaussinnes- Grand Place 3 - 7190 Ecaussinnes
108	17/04/13	Commune	Grace-Hollogne- Rue De L'Hôtel Communal 2 - 4460 Grâce-Hollogne
109	17/04/13	Commune	Rixensart- Avenue De Mérode 75 - 1330 Rixensart
110	17/04/13	Commune	Hensies- Place Communale, 1 - 7350 Hensies
111	17/04/13	Commune	Incourt- Rue du Brombais, 2 - 1315 Incourt
112	17/04/13	CPAS	Profondeville- Rue Jules Borbouse, 66 - 5170 Bois-de-Villers
113	17/04/13	Commune	Perwez- Rue E. De Brabant S/N - 1360 Perwez
114	4/09/13	Commune	Weikenraedt- Rue De L'Ecole 8 - 4840 Weikenraedt
115	4/09/13	Commune	Soumagne- Avenue De La Coopération 38 - 4630 Soumagne
116	4/09/13	CPAS	Fleurus- Rue Ferrer, 18 - 6224 Wanfercée-Baulet
117	4/09/13	CPAS	Lasne- Rue de la Gendarmerie, 21A - 1380 Lasne

118	4/09/13	Commune	Momignies- Grand-Place 1 - 6590 Momignies	
119	4/09/13	Commune	Courcelles- Avenue Jean Jaurés, 2 - 6180 Courcelles	
120	4/09/13	Commune	Frasnes- Place de l'Hôtel de Ville, 1 - 7911 Frasnes-lez-Anvaing	
121	4/09/13	Commune	Ath - Rue de Pintamont, 54 - 7800 Ath	
122	4/09/13	Commune	Léglise- Rue Du Chaudfour 108 - 6860 Légglise	
123	4/09/13	Commune	Hamoir- Rue de Tohogne 14 - 4180 Hamoir	
124	4/09/13	Commune	Sprimont- Rue Du Centre 1 - 4140 Sprimont	
125	4/09/13	Commune	La Hulpe- Rue des Combattants 59 - 1310 La Hulpe	
126	4/09/13	Commune	Manhay- Voie de la Libération, 4 - 6960 Manhay	
127	4/09/13	Commune	Charleroi- Place Charles II 14-15 - 6000 Charleroi	
128	4/09/13	Commune	Mont Saint Guibert- Grand'Rue, 39 - 1435 Mont-Saint-Guibert	
129	4/09/13	Commune	Libin - Rue du Commerce, 14 - 6890 Libin	
130	4/09/13	Commune	Havelange- Rue de la Station, 99 - 5370 Havelange	
131	4/09/13	Commune	Geer- Rue de la Fontaine,1 - 4250 Geer	
132	4/09/13	Commune	Fexhe-le-Haut-Clocher- Rue de la Station, 27 - 4347 Fexhe-le-Haut-Clocher	
133	4/09/13	Commune	Ville d'Andenne maison communale - 5300 Andenne	
134	23/10/13	Commune	Habay- Parc Communal du Châtelet - 6720 Habay	
135	23/10/13	Commune	Vielsalm- Rue de l'Hôtel de Ville, 5 - 6690 Vielsalm	
136	23/10/13	Intercommunale	Idea- Rue de Nimy, 53 - 7000 Mons	
137	23/10/13	Intercommunale	TIBI - Rue du Déversoir, 1 - 6010 Couillet	
138	23/10/13	Commune	Honnelles- Rue Grande, 1 - 7387 Honnelles	
139	23/10/13	Commune	Leuze-en-Hainaut- Avenue de la Résistance 1 - 7900 Leuze-en-Hainaut	
140	23/10/13	Commune	Remicourt- Rue Nouvelle Percée, 5 - 4350 Remicourt	
141	23/10/13	CPAS	Sambreville- Grand Place - 5060 Sambreville	
142	23/10/13	Commune	Saint-Nicolas- Rue de l'Hôtel communal, 63 - 4420 Saint-Nicolas	
143	23/10/13	Commune	Le Roeulx- Grand'Place 1 - 7070 Le Roeulx	
144	23/10/13	Commune	Oupeye- Rue des Ecoles, 4 - 4680 Oupeye	
145	23/10/13	Commune	Huy- Grand-Place, 1 - 4500 Huy	
146	23/10/13	Commune	Rebecq - rue Docteur Colson, 1 - 1430 Rebecq	
147	23/10/13	Commune	Lincet - Rue des Ecoles, 1 - 4287 Lincet	
148	23/10/13	CPAS	Namur- Rue de Dave, 165 - 5100 Jambes	
149	23/10/13	Commune	Quiévrain- rue des Wagnons, 4 - 7380 Quiévrain	
150	23/10/13	Commune	Esneux - Place Jean d'Ardenne,1 - 4130 Esneux	

151	23/10/13	Commune	Liège – Place du Marché, 2 – 4000 Liège	
152	23/10/13	Commune	Braine le Comte – Grand'Place, 39 – 7090 braine-le-Comte	
153	23/10/13	Commune	Lens- Place De La Trinité 1 - 7870 Lens	
154	23/10/13	Commune	Saint-Hubert- Place du Marché, 1 - 6870 Saint-Hubert	
155	6/11/13	Commune	Tubize- Grand Place, 1 - 1480 Tubize	
156	6/11/13	Commune	Frameries - Rue Archimède, 1 - 7080 Frameries	
157	6/11/13	Commune	Lierneux - Hotel de ville - Rue du Centre 80 -4990 Lierneux	
158	6/11/13	Commune	Martelange - Chemin du Moulin, 1 - 6630 Martelange	
159	29/01/14	Commune	Oreye - rue de la Westrée, 9 - 4360 Oreye	
160	29/01/14	CPAS	Sombreffe- Allée Du Château Chinon 7 - 5140 Sombreffe	
161	29/01/14	Commune	Quévy - Centre Administratif - Maison communale - 7041 Quévy	
162	29/01/14	Ville	Seraing - Hôtel de Ville - Place Communale - 4100 Seraing	
163	29/01/14	CPAS	Gembloux - rue Chapelle Marion, 1 - 5030 Gembloux	
164	29/01/14	Commune	Thimister-Clermont - Centre 2 - 4890 Thimister-Clermont	
165	29/01/14	Commune	Binche - Rue Saint Paul, 14 - 7130 Binche	
166	29/01/14	Commune	Estinnes - Chaussée Brunehault, 232 - 7120 Estinnes	
167	29/01/14	Ville	Ottignies - Espace du Cœur de ville, 2 - 1340 Ottignies	
168	29/01/14	CPAS	Ottignies - Espace du Cœur de ville, 1 - 1340 Ottignies	
169	29/01/14	Commune	Paliseul - Grand Place, 1 - 6850 Paliseul	
170	29/01/14	Commune	Braine l'Alleud - Avenue du 21 Juillet, 1 - 1420 Braine-l'Alleud	
171	29/01/14	Commune	Villers-la-Ville - rue de Marbais, 37 - 1495 Villers-la-Ville	
172	29/01/14	Commune	Rouvroy - Rue du 8 septembre, 41 - 6767 Rouvroy	
173	29/01/14	Commune	Silly - Place communale, 18 - 7830 Silly	
174	29/01/14	Commune	Aubange - rue Haute, 22 - 6791 Athus	25/10/2019
175	29/01/14	Ville	Mouscron - Grand'Place, 1 - 7700 Mouscron	
176	29/01/14	CPAS	Montigny-le-Tilleul- Rue de Marchienne, 5 - 6110 Montigny-le-Tilleul	
177	29/01/14	Commune	Wareme - rue J.Wauters, 2 - 4300 Wareme	
178	29/01/14	Commune	Braine le Château - rue de la Libération, 9 - 1440 Braine-le-Château	
179	29/01/14	CPAS	Frasnes - Place de l'Hôtel de Ville, 1 - 7911 Frasnes lez Anvaing	
180	29/01/14	Zone de police	Mons Quévy - Boulevard Saintelette, 76 - 7000 Mons	
181	26/03/14	Commune	Messancy- Grand-Rue 100 - 6780 Messancy	
182	26/03/14	Commune	Tinlot - rue du Centre, 19 - 4557 Tinlot	
183	26/03/14	Commune	Beauraing - Place de Seurre, 3-5-7 - 5570 Beauraing	

184	26/03/14	Commune	Dour - Grand'Place, 1 - 7370 Dour	
185	26/03/14	CPAS	Ans - Rue E. Colson, 148 - 4431 Ans	
186	26/03/14	Commune	Modave - Place G. Hubin, 1-3 - 4577 Vierzet-Barse	
187	26/03/14	Commune	Enghien - Avenue Reine Astrid, 18b - 7850 Enghien	
188	26/03/14	Commune	Plombière - Place du 3ème Millenaire, 1 - 4850 Plombières	
189	26/03/14	CPAS	Framerie - Rue du Chapitre, 1 - 7080 Frameries	
190	26/03/14	Commune	Bouillon - Place Ducale, 1 - 6830 Bouillon	
191	26/03/14	Commune	Sainte-Ode - Rue des Trois Ponts, 46 - 6680 Sainte- Ode	
192	26/03/14	Commune	Mettet - Place J. Meunier, 1 - 5640 Mettet	
193	26/03/14	Commune	Ferrières - Place de chablis 21 - 4190 FERRIÈRES	
194	26/03/14	Commune	Seneffe - rue Lintermans, 21 - 7180 Seneffe	
195	26/03/14	CPAS	Verviers- Place du Marché, 55 - 4800 Verviers	
196	21/05/14	Commune	Amay - Chaussée Freddy Terwagne, 76 - 4540 AMAY	
197	21/05/14		Doische "Le Carmel" Maison communale rue Martin Sandron, 114 - 5680 Doische	27/08/21
198	30/07/14	Commune	Eupen - Rathaussplats, 14 - 4700 Eupen	
199	30/07/14	Commune	Quaregnon - Grand'Place, 1 - 7390 Quaregnon	
200	30/07/14	RCA	RCA Dison- Rue Albert ler 66 - 4820 Dison	
201	30/07/14	Commune	Merbes le Château - Rue St Martin, 71 - 6567 Merbes le Château	
202	30/07/14	Commune	Chimay - Grand Place, 13 - 6460 Chimay,	
203	30/07/14	Commune	Lessines - Grand'Place, 12 à 7860 Lessines	
204	30/07/14	Commune	Ramillies - Avenue des Déportés, 48 - 1367 Gérompont	
205	10/09/14	Commune	Braives - Rue Cornuchamp, 5 4260 Braives	
206	8/10/14	Ville	Tournai - Rue Saint-Martin, 52 - 7500 Tournai	
207	10/12/14	Commune	Pecq - rue des déportés, 10 - 7740 Pecq	
208	24/10/14	Province	Namur - Place Saint-Aubain, 2 - 5000 Namur	
209	25/02/15	CPAS	Floreffe - Rue de la Glacerie, 6 à 5150 Franière	
210	29/12/14	Province	Province de Hainaut -Delta Hainaut Avenue de Gaulle, 102 - 7000 Mons	
211	25/02/15	Commune	Stoumont - Route de l'Ambliève, 41 - 4987 Stoumont	
212	25/02/15	Commune	Chièvres - Rue du Grand Vivier, 2 - 7950 Chièvres	
213	25/02/15	CPAS	Huy- Rue du Long Tiers, 35 à 4500 Huy	
214	25/02/15	Commune	Blegny - Rue Troisfontaine, 11 à 4670 Blegny	
215	25/02/15	Commune	Musson - Place de l'Abbé Goffinet, 1 à 6750 Musson	
216	25/02/15	Commune	Flémalle - Grand'Route, 287 à 4400 Flémalle	

217	25/02/15	CPAS	Froidchapelle - Rue de la Station, 83 à 6440
218	25/02/15	CPAS	Welkenraedt - Rue Saint-Paul, 63 à 4840 Welkenraedt
219	25/02/15	Zone de secours	Val de Sambre - Rue des Vignes, 2 à 5060 Sambreville
220	24/02/15	CPAS	Braine-l'Alleud - Rue du Paradis, 3 à 1420 Braine-l'Alleud
221	13/05/15	Zone de police	ZP des Trieux - Rue du Temple, 5 à 6180 Courcelles
222	13/05/15	CPAS	Senefte - Rue de Chèvremont, 1 / 1 à 7181 Arquennes
223	13/05/15	Intercommunale	Inbw - Rue de la Réligion, 10 à 1400 Nivelles
224	13/05/15	CPAS	Boussu - Rue de la Fontaine, 127 à 7301 Chièvres
225	9/09/15	CPAS	Sprimont - Rue du Centre, 1 à 4140 Sprimont
226	9/09/15	CPAS	Quaregnon - Rue Charles Dupuis, 116 - 118 à 7390 Quaregnon
227	9/09/15	CPAS	Chièvres - Rue du Grand Vivier, 2 - 7950 Chièvres
228	14/10/15	RCA	ADL Jemeppe-sur-Sambre - Rue E. Vanderveide, 17 à 5190 Jemeppe-sur-Sambre
229	25/11/15	Zone de secours	Wallonie Picarde - Chaussée de Lille, 422 c à 7501 Orcq
230	25/11/15	Commune	Libramont-Chevigny - Place Communale, 9 à 6800 Libramont-Chevigny
231	25/11/15	Commune	Rendeux - rue de Hotton, 1 - 6987 RENDEUX
232	25/11/15	CPAS	Dour - Rue E. Estiévenart, 5 à 7370 Dour
233	3/02/16	Commune	Fosses-la-Ville - Place du Marché 1 à 5070 Fosses-la-Ville
234	3/02/16	CPAS	Eghezée - Rue de la Poste, 33 à 5310 Leuze
235	3/02/16	CPAS	Stoumont - Route de l'Ambliève, 45 à 4987 STOUMONT
236	3/02/16	CPAS	Tubize - Rue des Frères Taymans, 32 à 1480 TUBIZE
237	3/02/16	Commune	Beloil - Rue Joseph Wauters, 1 à 7972 Quevaucamps
238	3/02/16	Zone de police	ZP entre Sambre et Meuse - Route Bambois, 2 à 5070 Fosses-la-Ville
239	3/02/16	Intercommunale	Vivalia - Chaussée de Houffalize, 1 à 6600 Bastogne
240	23/03/16	Commune	Vresse sur Semois - rue Albert Raty, 112 à 5550 Vresse sur Semois
241	23/03/16	Commune	Malmédy - Rue Jules Steinbach, 1 à 4960 Malmédy
242	18/05/16	Zone de secours	5 W.A.L - sur le Meez, 1 à 4980 Trois-Ponts
243	18/05/16	CPAS	Fiémalle - Rue de l'Ermitage, 16 à 4400 Fiémalle
244	18/05/16	Zone de secours	Hainaut Centre - Place communale 1 à 7100 La Louvière
245	18/05/16	Commune	Pont-à-Celles - Place communale, 22 à 6230 Pont-à-Celles
246	3/08/16	Commune	Oline - Rue du Village, 37 à 4877 Oline
247	3/08/16	Commune	Houffalize - rue de Schaeerbeek, 1 - 6660 Houffalize
248	28/09/16	Commune	Wavre - Place de l'Hôtel de Ville - 1300 Wavre
249	28/09/16	Commune	Fernelmont - Rue Goffin, 2 à 5380 Noville-les-Bois

250	26/10/16	Commune	Hannut - Rue de Landen, 23 à 4280 Hannut	
251	24/11/16	Commune	Antoing - Chemin de Saint-Druon, 1 à 7640 Antoing	
252	24/11/16	CPAS	Wavre - Avenue Henri Lepage, 7 à 1300 Wavre	
253	24/11/16	Commune	Yvoir - Rue de l'Hôtel de Ville, 1 à 5530 Yvoir	
254	25/01/17	Commune	Ohey - Place Roi Baudouin, 80 à 5350 Ohey	
255	25/01/17	Commune	Durbuy - Basse Cour, 13 à 6940 Barvaux	
256	25/01/17	Commune	Fauvillers - Place communale, 312 à 6637 Fauvillers	
257	25/01/17	CPAS	Soignies - Rue du Lombard, 4 à 7060 Soignies	
258	25/01/17	Commune	Pepinster - Rue Neuve, 35 à 4860 Pepinster	
259	22/02/17	Commune	Peruwelz - Rue Albert 1er, 35 à 7600 Peruwelz	
260	22/02/17	CPAS	Morlanwelz - Place Albert 1er, 12 à 7140 Morlanwelz	
261	22/02/17	CPAS	Pepinster - Rue Neuve, 35 B à 4860 Pepinster	
262	22/03/17	CPAS	Marche-en-Famenne - boulevard du Midi, 20 - 6900 Marches-en-Famenne	
263	26/04/17	CPAS	Tournai - Boulevard Lalaing, 41 à 7500 Tournai	
264	1/06/17	Commune	Ouffet - Rue du Village, 3 à 4590 Ouffet	
265	1/06/17	Commune	Saint-Georges-sur-Meuse - Rue Albert 1er, 16 à 4470 Saint-Georges-sur-Meuse	
266	1/06/17	CPAS	Ecaussinnes - Place des Martyrs, 9 à 7191 Ecaussinnes	
267	18/10/17	Commune	Dinan - Rue Grande, 112 à 5500 Dinan	
268	18/10/17	Commune	Fleurus - Chemin de Mons, 61 à 6220 Fleurus	
269	18/10/17	CPAS	Bastogne - Rue des Récollets, 12 à 6600 Bastogne	
270	18/10/17	Commune	Aywaille - Rue de la Heid, 8 à 4920 Aywaille	
271	18/10/17	Commune	Philippeville - Place d'armes, 12 à 5600 Philippeville	
272	14/12/17	Commune	Waterloo - rue François Libert, 28 - 1410 Waterloo	
273	24/01/18	CPAS	Virton - Rue des Combattants, 2 à 6760 Virton	
274	24/01/18	CPAS	Binche - Rue de la Triperie, 16 à 7130 Binche	
275	24/01/18	Commune	Verlaine - Vinave des Streets, 32 à 4537 Verlaine	
276	24/01/18	Intercommunale	BEP - Avenue Sergent Vrithoff, 2 à 5000 Namur	
277	28/03/18	Zone de secours	ZS 3 Hemeco - Rue de la Mairie, 30 à 4500 Huy	
278	28/03/18	CPAS	Farciennes - Rue Joseph Bolle, 61 à 6240 Farciennes	
279	28/03/18	Commune	Dalhem - Rue de Maestricht, 7 à 4607 Berneau	
280	28/03/18	Zone de secours	Liège zone 2 IJLE-SRI - Rue Ransonnet, 5 à 4020 Liège	
281	28/03/18	Intercommunale	INASEP - Rue des Viaux, 1b à 5100 Naninne	
282	25/04/18	Commune	Lasne - Place Communale, 1 à 1380 Lasne	

283	7/06/18	Zone de police	Basse-Meuse - Rue du Passage d'Eau, 40 à 4681 Hermalle-sous-Argenteau
284	18/07/18	CPAS	Pont-à-Celles - Rue de la Liberté, 84 à 6230 Pont-à-Celles
285	18/07/18	Commune	Tintigny - Grand Rue, 76 à 6730 Tintigny
286	5/09/18	CPAS	Saint-Ghislain - Parc Communal à 7331 Baudour
287	5/09/18	Commune	Burdinne - Rue des Ecoles, 3 à 4210 Burdinne
288	5/09/18	Commune	Villers-le-Bouillet - Rue des Marronniers, 16 à 4530 Villers-le-Bouillet
289	24/10/18	CPAS	Viroinval- Parc Communal, 2 - 5670 Viroinval
290	28/11/18	Commune	Hastière - Avenue Stinghamer, 6 à 5540 Hastière
291	28/11/18	CPAS	Rixensart - Rue de Messe, 9 à 1330 Rixensart
292	28/11/18	CPAS	Chimay - Chaussé de Couvin, 59 à 6460 Chimay
293	27/03/19	Commune	Estaimpuis - Rue de Berne, 4 à 7730 Estaimpuis
294	2/05/19	Commune	Houyet - Rue Saint-Roch, 15 à 5560 Houyet
295	2/05/19	CPAS	Mouscron - Avenue Royale, 5 - 7700 Mouscron
296	2/05/19	Zone de secours	Hainaut -Est - Rue de la Tombe, 112 à 6001 Marcinelle
297	26/06/19	CPAS	Florenville - Rue du Château, 4 à 6820 Florenville
298	26/06/19	Commune	Florenville - Rue du Château, 5 à 6820 Florenville
299	26/06/19	Commune	Stavelot - Place St Remacle, 32 - 4970 Stavelot
300	26/06/19	CPAS	Wanze- Chaussée de Wavre, 39 - 4520 Wanze
301	5/09/19	Commune	Saint-Léger - Rue du Château, 19 à 6747 Saint-Léger
302	5/09/19	CPAS	Ohey - Rue du Tilleul, 95 à 5350 Ohey
303	25/10/19	CPAS	Awans - Rue Des Ecoles 2 - 4340 Awans
304	25/10/19	Commune	Virton - Rue Charles Magnette, 17/19 à 6760 Virton
305	25/10/19	Zone de secours	Brabant Wallon - Place du Brabant Wallon, 1 à 1300 Wavre
306	25/10/19	Commune	Chaufontaine - Parc Jean Gol - Avenue du Centenaire 14 - 4053 Chaufontaine
307	12/12/19	Commune	Hélicine - Rue Le Brouc, 2 à 1357 Hélicine
308	12/12/19	Commune	Ciney - Rue du Centre, 35 à 5590 Ciney
309	12/12/19	CPAS	Engis - Rue Reine Astrid, 13 à 4480 Engis
310	12/12/19	Commune	Herve - Place Marie-Thérèse, 3 à 4650 Herve
311	12/12/19	Zone de police	Ans/Saint-Nicolas - Esplanade de l'Hôtel communal, 1 à 4430 Ans
312	12/12/19	CPAS	Stavelot - Pré Messire, 22 à 4970 Stavelot
313	6/02/20	CPAS	Léglise- Rue Du Chaudfour, 2A - 6860 Léglise
314	6/02/20	CPAS	Seraing - Avenue du Centenaire, 400 à 4102 Ougrée
315	6/02/20	Commune	Limbourg - Avenue Victor David, 15 à 4830 Limbourg

316	6/02/20	Intercommunale	AIDE - Rue de la Digue, 25 à 4420 Saint-Nicolas
317	12/03/20	Commune	La Roche-en-Ardenne - Place du Marché, 1 à 6980 La Roche-en-Ardenne
318	12/03/20	RCA	RCA de Léglise - Rue du Haut des Bruyères, 26 - 6860 Léglise
319	2/04/20	RCA	RCA de Pepinster - Rue du Paire, 1 à 4860 Wegnez
320	2/04/20	CPAS	Gerpinnes - Rue des Ecoles, 31 - 6280 Acoz
321	2/07/20	Intercommunale	ALISH - Rue du commerce, 4 à 6470 Rance
322	2/07/20	Commune	Bertrix - Rue de la Gare, 38 à 6880 Bertrix
323	3/09/20	CPAS	Dison - Rue de la Station, 31 à 4820 Dison
324	3/09/20	Zone de secours	Vesdre-Hoëgne & Plateau - Rue Simon Lobet, 36 à 4800 Verviers
325	3/09/20	CPAS	CPAS de Rendeux - Rue de Hotton n°1 - 6987 Rendeux
326	6/10/20	CPAS	CPAS d'Arion - Rue Godefroid Kurth, 2 à 6700 Arion
327	6/10/20	Commune	Beyne-Heusay - Place Joseph Dejardin, 2 à 4610 Beyne-Heusay
328	6/10/20	Zone de police	Condroz - Rue du Bois Rosine, 16 à 4577 Modave
329	6/10/20	CPAS	Aubange - Avenue de la Libération, 39 à 6791 Athus
330	3/11/20	CPAS	Braives - Rue Cornuchamp, 5 à 4260 Braives
331	3/11/20	Commune	Celles - rue Parfait, 14 à 7760 Celles
332	3/11/20	CPAS	Meix-Devant-Virton - Rue de Gérouville, 5 à 6769 Meix-Devant-Virton
333	9/12/20	CPAS	Anderlues - Rue Paul Janson, 61 à 6150 Anderlues
334	9/12/20	CPAS	Amay - Chaussée Freddy Terwagne, 76 - 4540 AMAY
335	9/12/20	CPAS	Le Roeulx - Faubourg de Binche, 1 à 7070 Le Roeulx
336	23/02/21	CPAS	Jemeppe-sur-Sambre- Place Communale 19 - 5190 Jemeppe-sur-Sambre
337	23/02/21	Intercommunale	SPI - Rue du Vertbois, 11 à 4000 Liège
338	30/03/21	Intercommunale	ISBW - Rue de Gembloux, 2 à 1450 Chastre
339	30/03/21	CPAS	Onhaye - Rue Albert Martin, 3 à 5520 Onhaye
340	30/03/21	CPAS	Trois-Ponts - Place Communale, 1 A à 4980 Trois-Ponts
341	30/03/21	CPAS	Enghien - Rue d'Hooves, 109 à 7850 Enghien
342	30/03/21	CPAS	Walcourt - Allée du 125ème Régiment d'Infanterie, 1 à 5650 Walcourt
343	30/03/21	Commune	Bernissart - Rue du Fraity, 76 à 7320 Bernissart
344	25/05/21	Commune	Walcourt - Place de l'Hôtel de Ville, 3 à 5650 Walcourt
345	25/05/21	Commune	Kelmis - Rue de l'Eglise, 31 à 4720 La Calamine
346	25/05/21	CPAS	Berloz - Rue Richard Orban, 12 à 4257 Berloz
347	22/06/21	CPAS	Honnelles - Rue d'en Haut, 32 à 7387 Roisin
348	22/06/21	Zone de Secours	NAGE - Chaussée de Liège 55 à 5100 Namur (Jambes)

349	22/06/21	RCA	ADLU - Avenue de l'Europe, 13 à 6000 Charleroi	
350	7/09/21	CPAS	Bernissart - Rue Joseph Wauters, 10 - 12 à 7321 Blaton	
351	7/09/21	RCA	Ath - Rue de Pintamont, 54 - 7800 Ath	
352	7/09/21	CPAS	Jalhay - Place du Marché, 164 à 4845 Jalhay	
353	7/09/21	CPAS	Vaux-sur-Sûre, Chaussée de Neufchâteau, 34 à 6640 Vaux-sur-Sûre	
354	7/09/21	Intercommunale	IDELUX Environnement - Drève de l'Arc-en-Ciel, 98 à 6700 Arlon	
355	7/09/21	CPAS	Les Bons Villiers - Place De Frasnes 1 - 6210 Les Bons Villiers	
356	26/10/21	Commune	Lobbès - Rue du Pont, 1 à 6540 Lobbès	
357	26/10/21	CPAS	Courcelles - Rue Baudouin 1er, 119 à 6180 Courcelles	
358	26/10/21	Zone de Police	Orneau-Mehaigne - Chaussée de Tirlemont, 105 à 5030 Gembloux	
359	26/10/21	CPAS	Aiseau-Présles - Rue du Centre, 79 à 6250 Aiseau-Présles	
360	26/10/21	CPAS	Andenne rue de l'Hôpital, 20 - 5300 Andenne	
361	7/12/21	CPAS	Spa - Rue Hanster, 8 à 4900 Spa	
362	7/12/21	CPAS	Ferrières - Rue de Lognoul, 6 à 4190 Ferrières	
363	7/12/21	CPAS	Oupeye- Rue sur les vignes 37 - 4680 Oupeye	
364	7/12/21	CPAS	Walhain, Rue Chapelle Ste-Anne 12 à 1457 Walhain	
365	7/12/21	Commune	Anthismes - Cour d'Omalius 1 - 4160 Anthismes	
366	25/01/22	CPAS	Grace-Hollogne - Rue Grande, 75 à 4460 Grâce-Hollogne	
367	25/01/22	Commune	Beaumont - Grand'Place 11 - 6500 BEAUMONT	
368	25/01/22	Commune	Juprelle - Rue de l'Eglise, 20 à 4450 Juprelle	
369	22/02/22	CPAS	Ellezelles - Rue Saint Mortier, 14 à 7890 Ellezelles	
370	22/03/22	Commune	Nivelles - Hôtel de Ville, Place Albert 1er, 2 à 1400 Nivelles	
371	24/05/22	Fabrique d'Eglise	Saints-Remi-et-Médard de Rouveroy - Place Saint-Médard, 1 à 7120 Rouveroy	
372	24/05/22	Autres	CHUPMB - Boulevard Kennedy, 2 à 7000 Mons	
373	24/05/22	Commune	Héron - Place Communale, 1 à 4218 Héron	
374	24/05/22	CPAS	Colfontaine - Place de Pâturages, 17 à 7340 Colfontaine	
375	24/05/22	Autres	COPIDEC - Rue de la Lache, 4 à 5150 Floreffe	
376	24/05/22	Autres	VALTRIS - Rue du déversoir, 1 à 6010 Couillet	
377	24/05/22	Province	Brabant Wallon - Parc des Collines Bâtiment Archimède, Bloc D - Avenue Einstein, 2 à 1300 Wavre	
378	28/06/22	CPAS	Flobecq - Rue des Frères Gabreau, 27 - 7880 FLOBECQ	
379	28/06/22	Intercommunale	IMAJE - Rue Albert 1er, 9 à 5380 Fernelmont	
380	28/06/22	CPAS	Hensies - Place de Thulin, 9 à 7350 Thulin	
381	28/06/22	Intercommunale	Hygée - rue du Champ de Ghisiage, 1 à 7021 HAVRE	



382	13/09/22	CPAS	Hamois - Rue d'Hubinne, 3-5 à 5360 Hamois
383	13/09/22	Zone de police	Bernissart-Péruwelz - Rue Albert 1er, 35 à 7600 Péruwelz
384	13/09/22	Zone de Police	Centre Ardenne - Rue de Marche, 69 à 6600 Bastogne
385	13/09/22	Commune	Chiny - Rue du Faing, 10 à 6810 Chiny
386	13/09/22	CPAS	Verlaine - Vinâve des Stréats, 32 à 4537 Verlaine
387	25/10/22	CPAS	Lobbes - Rue Paschal, 13 A à 6540 Lobbes
388	25/10/22	Commune	Saint-Vith - Rathausplatz, 1 à 4780 Saint-Vith
389	13/12/22	CPAS	Ramillies - Avenue des Déportés, 48 à 1367 Ramillies
390	13/12/22	Zone de Police	Semois et Lesse - Rue Docteur Lifrange, 12 à 6880 Bertrix

